



Amiens, le 18 septembre 2019

## Communiqué de presse

### **Point sur la situation des ex-salariés WN et sur le projet industriel d'AGECO**



A la suite de la liquidation judiciaire de l'entreprise WN prononcée le 26 juillet 2019 par le tribunal de commerce d'Amiens, un comité de suivi s'est tenu le 16 septembre dernier sous la présidence de la préfète de la Somme en présence des parlementaires, du président du conseil régional, du président du conseil départemental, du maire d'Amiens et du président d'Amiens Métropole.

Un point de situation a été fait avec la direction d'AGECO et avec le représentant du personnel de WN sur les modalités de la reprise par AGECO de certaines activités de WN, effective depuis le 19 août 2019, et sur un premier retour d'expériences des 44 salariés repris. Les dirigeants d'AGECO ont présenté leur projet industriel et le processus d'intégration des ex-salariés de WN au sein de leur entreprise. Les services de l'État ont confirmé leur disponibilité pour accompagner cette période de transition et répondre aux questions administratives que peuvent se poser les salariés repris.

Les 138 salariés non repris se sont vus remettre en mains propres le 19 août dernier, jour de la réouverture de l'usine après les congés d'été, leur courrier de convocation à un entretien préalable à leur licenciement. Entre le 19 et le 30 août se sont tenus des ateliers d'information et des entretiens individuels pour aider les salariés à préparer leur dossier d'adhésion au contrat de sécurisation professionnelle (CSP). Leur licenciement et leur inscription à Pôle Emploi est effectif depuis le 17 septembre, soit l'échéance du délai de réflexion pour l'adhésion au CSP.

Un accompagnement personnalisé de chacun des 138 salariés est mis en place pour faciliter la rencontre avec les entreprises qui recrutent des compétences détenues par les ex-salariés de WN. Ce processus a été anticipé par Pôle Emploi qui a prospecté et contacté des entreprises depuis le début du mois de juin pour promouvoir les profils des salariés, identifier les entreprises intéressées et leur proposer de rencontrer des salariés ayant des compétences correspondant à leur besoin de recrutement. Ces démarches sont appelées à s'amplifier dans les prochaines semaines à compter de l'inscription effective des salariés licenciés auprès de Pôle Emploi.

Enfin, un point a été fait par Amiens Métropole sur les pistes de réindustrialisation et l'avenir immobilier du site de Whirlpool.

Le prochain comité de suivi se tiendra le lundi 21 octobre sur le site de l'entreprise pour faire le point sur l'évolution des débouchés commerciaux et sur la situation tant des salariés repris que des salariés licenciés.